

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Paris, le 10 mars 2015



QUALITÉ DE L'AIR ET STATIONNEMENT : LE GPL, REPREND SA PLACE !

**Améliorer la qualité de l'air est un enjeu de santé publique majeur.
Optimiser le stationnement est une clé de l'écomobilité.**

Développer une mobilité plus propre nécessite d'intégrer l'ensemble des énergies alternatives et les objectifs doivent se traduire en mesures concrètes. Une voiture étant à l'arrêt près de 90% de son temps, le stationnement est un sujet essentiel pour les automobilistes et un levier indispensable pour les mobiliser et développer une écomobilité intelligente.



A la tribune de gauche à droite : **Marc Teyssier d'Orfeuill**, Délégué général du Club des Voitures Ecologiques,
Joël Pedessac, Directeur général du CFBP

Monsieur Christophe Najdovski, Adjoint à la maire de Paris chargé des transports, de la voirie et des déplacements et de l'espace public
et **Michèle Salvadoretti**, PDG de Q-Park France

De nouvelles mesures pour rouler plus propre

Le projet de loi en faveur de la transition énergétique voté le 3 mars au Sénat, doit permettre à la France de contribuer plus efficacement à la lutte contre le changement climatique et en particulier de développer des transports propres pour améliorer la qualité de l'air en favorisant l'utilisation de solutions alternatives.

Le Conseil de Paris a adopté le 9 février dernier un plan sans précédent pour lutter contre la pollution de l'air dans la capitale, plan qui allie des mesures immédiates d'incitation à l'évolution des usages et des mesures progressives de restriction de la circulation des véhicules polluants. En effet, la Maire de Paris, Anne Hidalgo, a fait de la lutte contre la pollution de l'air une priorité de son mandat.

Compte tenu des atouts environnementaux des solutions gaz, plusieurs mesures incitatives ont déjà été déployées pour encourager leur adoption. Parmi celles-ci, le remplacement progressif des panneaux « interdit au GPL » par la signalétique « Bienvenue au GPL » est une mesure symbolique mais importante pour lever les idées reçues et valoriser la disponibilité d'une solution alternative accessible dès à présent par tous, y compris les plus modestes.

Le GPL est un carburant plus respectueux de la santé et de l'environnement, économique et immédiatement disponible

Dans un contexte où les critères économiques guident les choix, le GPL offre une solution pour concilier besoins de mobilité, contraintes budgétaires et impératifs de santé publique :

Un véhicule GPL dispose de toutes les conditions nécessaires pour rendre une mobilité durable accessible à tous : le prix d'un véhicule GPL est équivalent au prix d'un véhicule essence et reste moins élevé qu'un diesel ;

un plein de GPL réalisé en 2 minutes dans l'une des 1 750 stations-service disponibles sur tout le territoire permet de parcourir 500 km environ ; avec un prix moyen à 0.81 €/l, le GPL est l'énergie alternative la plus économique ; il bénéficie d'un réseau national de professionnels et d'un accès dans tous les parkings. Le GPL est une solution économique, à l'achat et à l'usage, qui ne génère pas de révolution dans son utilisation : c'est une alternative plus respectueuse de l'environnement facile à adopter.

Le GPL est reconnu par l'Ademe pour ses avantages sanitaires et environnementaux *

- Le GPL, contrairement au gazole et à l'essence, est un carburant qui **ne produit pas de particules et limite les émissions de Nox, responsables de maladies respiratoires.**
- **C'est un carburant plus respectueux de l'environnement** : les émissions de CO₂ d'un véhicule GPL sont plus faibles que celles de l'essence et du gazole.
- Le fait d'équiper au GPL 1% du parc automobile essence actuel, permettrait de réduire immédiatement les émissions de CO₂ de 36 675 tonnes par an**.
- **Compte tenu de son faible impact environnemental, les véhicules GPL ne sont soumis à aucune restriction de circulation.**

Pour ces raisons, le GPL est la 1^{ère} énergie alternative utilisée dans le monde. L'Europe compte près de 14 millions de véhicules GPL dont 7,5 millions de véhicules dans l'Union européenne (en augmentation de 40% au cours des 5 dernières années) et 30 400 stations-service.

En France, le GPL est également l'énergie alternative la plus utilisée avec un parc roulant de 260 000 véhicules. Il dispose d'une bonne notoriété et d'une image économique et écologique auprès des automobilistes. 1 Français sur 5 qui connaît le GPL pourrait envisager d'acheter un véhicule GPL pour des raisons essentiellement économiques.***

Le GPL reprend sa place dans tous les parkings

L'accès aux parkings souterrains est autorisé aux véhicules GPL.

Depuis 2001 et conformément à la réglementation internationale (R67-01), tous les véhicules GPL sont munis d'une soupape de sécurité. Constructeurs automobiles et équipementiers possèdent aujourd'hui un solide savoir-faire en matière de véhicules GPL : leur sécurité est optimale.

Pourtant la signalétique d'interdiction de stationner pour les véhicules GPL reste sans raison affichée à l'entrée de nombreux parkings et de ce fait, 50% des Français pensent que l'accès aux parkings souterrains est toujours interdit pour les véhicules GPL.***

Sachant qu'une voiture reste immobilisée plus de 90% du temps, ces panneaux ont une réelle incidence sur l'accessibilité aux parkings et sur l'image du GPL.

Dans le cadre de son soutien pour le développement d'une mobilité plus respectueuse de la santé et de l'environnement, Q-Park, acteur majeur du marché du stationnement en France, affiche le panneau "Bienvenue aux véhicules GPL" à l'entrée de ses parkings dans la France entière.

« Avec la densification des centres villes, l'étalement urbain, et le souhait légitime de chacun de se déplacer, les défis de nos collectivités se multiplient : saturation de l'espace public, intermodalité, congestion, encombrements, pollution... Tous les acteurs ont leur rôle à jouer pour repenser ensemble cette qualité de ville. Les parcs de stationnement également. Conscient de ces enjeux, le groupe Q-Park porte depuis des années une démarche de responsabilité sociétale. C'est pourquoi Q-Park a naturellement petit à petit remplacé tous les panneaux d'interdiction, au fur et à mesure des rénovations de signalétique. Aujourd'hui, tous les parkings Q-Park en France portent à présent ce message de « Bienvenue au GPL » dès l'entrée. Cette mesure est toute simple, mais elle agit sur l'inconscient de nos concitoyens. Elle est en droite lignée de la tarification préférentielle que nous avons mise en place pour les véhicules hybrides en abonnement et sur notre site de réservation en ligne », déclare Michèle Salvadoretti, Directeur Général de Q-Park France.

« Le GPL présente de nombreux atouts pour améliorer la qualité de l'air des zones urbanisées tout en répondant à la question du pouvoir d'achat et aux besoins de mobilité du plus grand nombre (y compris les plus modestes qui malgré les aides à l'achat, n'ont pas les moyens d'acheter un véhicule électrique). Du Japon aux Etats-Unis, en passant par la Corée, Inde, Italie ou Allemagne, de nombreux gouvernements et collectivités se sont depuis longtemps attaqués à la question de la pollution locale et ont fait le choix d'énergies plus respectueuses de la santé. Les flottes de taxi roulent depuis les années 90 au GPL à Hong Kong et au Japon, où le diesel est interdit. Le succès du GPL dans de nombreux pays souligne sa pertinence et son fort potentiel. Il démontre que, avec le soutien durable et visible des pouvoirs publics, le GPL peut émerger comme un élément clé du portefeuille énergétique combinant des bénéfices environnementaux, socioéconomiques et de santé publique importants. Nous saluons à ce titre l'initiative de la Mairie de Paris ainsi que celle de Q Park de procéder au remplacement des panneaux interdits au GPL par la signalétique « Bienvenue au GPL ». Elles

contribuent sans aucun doute à mieux faire connaître l'intérêt de cette énergie et à favoriser son adoption au bénéfice de la qualité de l'air et de la santé de tous. » commente Joël Pedessac, Directeur général du Comité Français du Butane et du Propane.

« Il faut du temps pour bouger les lignes dans notre pays. Cela fait près de 15 ans que le panneau d' « Interdit au GPL » n'a plus lieu d'être en Europe, et beaucoup de parkings affichent toujours cette signalétique anxiogène dans l'hexagone. Heureusement, ce panneau de bienvenue commence à fleurir partout en France! Par sa présence, l'Adjoint à la Maire de Paris nous rappelle par ailleurs que la qualité de l'air, c'est le mix énergétique dans nos transports. Le GPL est une solution dès aujourd'hui disponible, et notamment pour les populations les plus modestes qui habitent souvent plus loin des centres urbains. », déclare Marc Teyssier d'Orfeuil, Délégué général du Club des Voitures Ecologiques.

Mardi 10 mars 2015 à Paris

Le panneau « Bienvenue aux véhicules GPL »
a été symboliquement installé et inauguré en présence de :
Monsieur Christophe Najdovski, Adjoint à la Maire de Paris
chargé des transports, de la voirie et des déplacements et de l'espace public
aux côtés de **Joël Pedessac**, Directeur général du CFBP
Michèle Salvadoretti, Directeur général de Q-Park France
et de **Marc Teyssier d'Orfeuil**, Délégué général du Club des Voitures Ecologiques.

* <http://ecocitoyens.ademe.fr/mes-deplacements/adopter-leco-conduite/bien-choisir-sa-voiture>

** Estimation effectuée sur la base d'un véhicule représentatif du parc moyen essence émettant 163g de CO2/km et parcourant 10 000 km/an.

*** Etude Occurrence - Echantillon de 1018 personnes représentatif de la population française (18 ans et plus), interrogé par téléphone entre le 28 mars et le 4 avril 2013.

A propos du Comité Français du Butane et du Propane

Association de loi 1901, le Comité Français du Butane et du Propane (CFBP) est l'organisation professionnelle de la filière des GPL. Le CFBP représente la filière auprès des différents acteurs politiques et économiques français. En partenariat avec les instances nationales, européennes et internationales, le CFBP contribue à l'élaboration des règles et des normes qui régissent l'exploitation et l'utilisation des GPL. Le CFBP informe le public et les différents services et industries liés aux GPL sur les utilisations et avantages des gaz butane, propane et du GPL carburant sur la sécurité et sur les activités de la profession.

Pour plus d'informations : www.cfbp.fr , www.gpl.fr

À propos de Q-Park, acteur majeur du marché du stationnement en France

Q-Park France est une filiale du groupe néerlandais Q-Park, leader européen du stationnement. Q-Park s'est implanté en France en 2002 avec l'acquisition de Parcofrance (filiale de Bouygues Construction), poursuivant ensuite son développement avec l'acquisition de Serimo et d'Epolia. Aujourd'hui, Q-Park est le challenger du marché du stationnement en France.

Véritable maillon de la chaîne de la mobilité, Q-Park France met toute son expertise à la disposition de ses clients et des donneurs d'ordre, privés ou publics, en proposant des parkings synonymes de qualité, rapidité, sécurité et

Fort de l'expertise de plus de 420 collaborateurs, Q-Park France gère 195 parkings (105 000 places) dans 80 villes. En 2014, Q-Park France a réalisé un chiffre d'affaires de 106,3 millions d'euros.

www.q-park.fr

A propos du Club des Voitures Ecologiques

Créé en 2007, coprésidé et soutenu par une centaine d'élus locaux et nationaux de toutes tendances, le Club des Voitures Ecologiques réunit une trentaine d'acteurs économiques afin d'inciter nos concitoyens à rouler avec des véhicules plus respectueux de l'environnement et de la santé.



Retrouvez le CFBP sur Twitter : [@energieGPL](https://twitter.com/energieGPL)